Le grand-duc d'Europe dans l'Allier

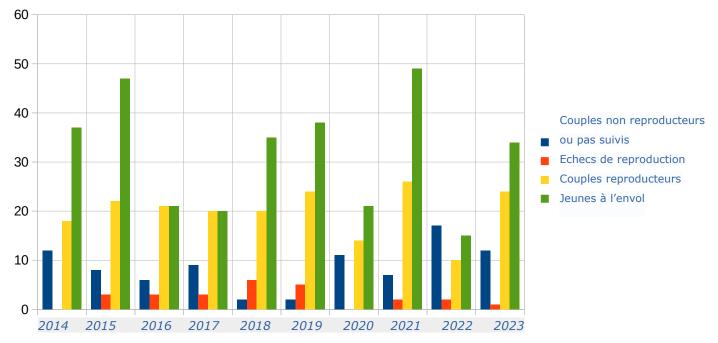
Bilan 2023



L'année a débuté avec une soirée d'écoutes simultanées, concertée avec le groupe du Puy de Dôme, sur le secteur de la Sioule. Sur la partie nous concernant en aval de Chouvigny, 25 observateurs ont réalisé 10 points d'écoute, 6 ont été positifs, 11 grands-ducs ont été observés (vus ou entendus) dont 5 couples.

Pour le reste de la saison, ce sont 22 observateurs qui ont participé au suivi des sites. Nous en avons trouvé 43 occupés, on égale le record de 2021.

Nous avons constaté la présence de 36 couples, 27 ont été observés en reproduction, 24 d'entre eux ont produit 34 jeunes avec 11 couvées de 2 et 12 couvées de 1. Un seul échec à été noté, pour les autres, soit ils n'ont pas été suivis, soit les conditions d'observation n'ont pas permis de voir les éventuels jeunes. Nous sommes plusieurs à avoir constaté que les jeunes ont été très discrets cette année.



On constate que le nombre des jeunes est dans la moyenne de ces dix dernières années. Par contre, la diminution du nombre des jeunes élevés par couple producteur se confirme.

Nb moyen de jeunes par :	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Couple cantonné Moyenne : 1,06	1,23	1,42		0,8	1,25	1,19	0,84	1,36	0,54	0,94
Couple reproducteur Moyenne : 1,27		1,88	0,75	1,11	1,34	1,27	1,17	1,69	1	1,25
Couple producteur Moyenne: 1,6	2	2,24	1	1,33	1,75	1,58	1,5	1,88	1,36	1,41



Il faut noter deux données de mortalité. Un oiseau a été trouvé mort sous une ligne moyenne tension à proximité d'un site connu. La LPO a effectué une démarche auprès d'ENEDIS pour demander la sécurisation de cette portion de ligne car ce n'est pas la première électrocution qui y est observée. Dans le deuxième cas, les restes du cadavre se trouvaient une vingtaine de mètres sous les rochers qui abritent une aire, peut-être un jeune de l'année dernière car le couple s'est reproduit normalement cette année sur ce site.

Fin septembre, dans les environs de Montluçon, un grand-duc blessé a été signalé par un chasseur, il a été transporté par des bénévoles au centre de soins LPO de Clermont-Ferrand.

Les autres faits marquants de l'année :



Site de la ville de Montluçon

Nous avons demandé et obtenu l'autorisation de suivre un couple installé depuis longtemps sur la commune de Montluçon. A l'automne 2022, une sortie de prospection avec le groupe de Montluçon nous a permis de trouver la zone de l'aire. Du fait de sa situation, l'activité des services municipaux sur le site ne dérange pas les grands-ducs. En l'état, aucune mesure de protection n'est nécessaire. Le couple a élevé deux jeunes cette année.

Un bilan des observations sera envoyé à la mairie, nous avons déjà fourni un compte-rendu de notre visite de l'automne dernier.

Stratégie départementale « aires protégées » :

Floreen Daunas, salariée de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation territoriale Auvergne, est en charge de ce dossier. Voici le point sur l'avancement du travail.

1 Rochers d'escalade de Lignerolles

Un arrêté préfectoral de protection de biotope devrait voir le jour en 2024 conciliant la conservation du grand-duc et la pratique de l'escalade.



2 Ancienne carrière de Saint Hilaire

Aucun outil de protection ne sera mis en place pour le moment. La société propriétaire de la carrière nous contactera si besoin.

D'autres dossiers sont en cours.

Intervention du « groupe veille ».

En juin 2022 nous avons alerté le « groupe veille », au sujet d'un projet de centrale photovoltaïque dans une carrière abandonnée depuis 10 ans, dans l'ouest du département. Un couple de grands-ducs est présent sur ce site.

Après des démarches bien compliquées pour contacter les responsables et les intervenants de la société TSE. Energy, le « groupe veille » a été informé que le projet

était abandonné.

Les raisons invoquées : enjeux biodiversités et environnementaux trop importants, et mesures compensatoires pas à la hauteur des impacts.

Merci à Sylvie Lovaty et au groupe veille pour cette intervention rapide et efficace.



Une prédation diversifiée :

Au cours d'une visite sur un site de l'ouest du département, début août, nous avons trouvé des dizaines de pelotes de réjection. L'une d'entre elles contenait les poils et les piquants d'un jeune hérisson. Il y avait une quinzaine de peaux de hérissons, des pattes et des bouts d'ailes de plusieurs corvidés noirs, des plumes de pigeons ramiers, de pie bavarde, d'effraie des clochers et d'un épervier d'Europe, des bouts de carapace d'un gros coléoptère (lucane?) et un crâne de petit mustélidé.

Malgré l'absence d'observation de jeunes, tous ces restes de proies transportées sur le site attestent d'une reproduction certaine (code atlas 50).





Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement, pour les photos, pour le nombre et la qualité de leurs observations et les commentaires qui les complètent.

Remarque : toutes les photos « à l'aire » ont été prises depuis des chemins fréquentés régulièrement ou à plus de 200m.

